

En Application du règlement départemental des services de restauration et d'hébergement des collèges publics de la Charente Maritime voté en conseil d'administration le 01/07/2021, des déductions sur le forfait demi-pension peuvent être accordées **sous condition et sur demande des familles (article 3.2 du règlement)**

Demande de déduction des frais de demi-pension (remise d'ordre)

A remplir par la famille et à remettre au **service gestion** (* voir les délais de transmission selon le motif)

Je soussigné(e), (nom prénom responsable).....

Demeurant

à.....

Sollicite une remise d'ordre en faveur de l'élève demi-pensionnaire :

Nom-Prénom.....

Classe :.....

Absent du.....auinclus

Motif :

raison médicale à compter de **5 jours consécutifs de fonctionnement de l'établissement et sur présentation obligatoire d'un certificat médical**

* (dès le retour de l'élève)

grève des transports, intempéries à compter **de 5 jours consécutifs de fonctionnement de l'établissement**

* (dès le retour de l'élève)

en cas d'absence prolongée, pour tout motif lié à la situation particulière de l'élève ou aux circonstances familiales (fiche 12 –laïcité à l'école –Vademecum –octobre 2020)

(*15 jours avant)

Fait àle

Signature du responsable

Cadre réservée à l'administration

- Demande de remise d'ordre accordée oui non
- Certificat médical
- Autre pièce justificative

Remise accordée pourjours (nbre de jours absents du service restauration).....X
(montant forfaitaire unitaire annuel)..... = Montant total de la remise

Fait à Montguton le

L'ordonnateur,
C.SOUBIROU